



Grenoble tombe moins dans le panneau

Depuis 2014, le maire EE-LV, Eric Piolle, a déclaré la guerre aux panneaux publicitaires. Même s'il a cédé sur les écrans numériques.

Novembre 2014: la municipalité verte-rouge-citoyenne fraîchement élue à Grenoble derrière l'écologiste Eric Piolle frappe un grand coup. Elle ne renouvelle pas le contrat du groupe JCDecaux, qui gère un parc de plus de 300 panneaux publicitaires dans la ville. En 2015, le publicitaire doit démonter 326 dispositifs: colonnes, grands panneaux, «sucettes». Et c'est ainsi que plus de 2 000 m² de pubs disparaissent des points stratégiques de la cité.

«Nous nous étions engagés à réduire la place de la pub. La fin du contrat avec JCDecaux, c'était la fenêtre de tir parfaite, se souvient aujourd'hui Eric Piolle. La répercussion a été énorme, y compris à l'étranger.» «Cela a représenté une avancée majeure, confirme Pierre-Jean Delahousse, porte-parole de l'association de protection de l'environnement Paysages de France, alors basée à Grenoble. Le paysage urbain a été radicalement modifié. Pour le citoyen, c'est un gain qualitatif et culturel.» Eric Piolle s'en félicite: «C'est comme une rage de dents qui s'arrête, on l'oublie très vite. Je m'en rends compte lorsque je me retrouve agressé dans d'autres villes!»

«**Cadeau**». Grenoble, ville sans pub? Non: la décision de 2014 n'a pas entraîné la disparition de tout l'affichage. Sur les centaines d'Abribus et stations de tramway de la ville, JCDecaux, en contrat pour cette partie avec le syndicat intercommunal des transports en commun, a continué d'assurer son business. Sur des murs d'immeubles et des terrains privés, les pubs, parfois massives, sont restées en place. La ville a par ailleurs multiplié par deux les espaces réservés à l'information culturelle, sportive et citoyenne, créant 166 panneaux d'affichage libre ou municipaux.

Le second acte était attendu en 2019, date de fin du contrat sur les Abribus. Eric Piolle et ses alliés de l'agglomération n'ont pas renouvelé le coup d'éclat de 2014. JCDe-

caux a remporté le nouveau marché et continuera à afficher sur l'espace public grenoblois jusqu'en 2031, via ses Abribus, sur 2 m² parfois, y compris grâce à des écrans numériques.

Pierre-Jean Delahousse gronde: l'équipe d'Eric Piolle a commis «une erreur symbolique et politique. Ces écrans numériques, c'est un cadeau inespéré à JCDecaux, qui l'utilise dans ses négociations avec les autres villes en disant: même Grenoble a accepté!» Eric Piolle se défend: «Ces écrans numériques, très peu nombreux pour Grenoble, une quinzaine, ne sont pas animés et sont utilisés pour moitié pour l'information publique. De plus le contrat prévoit une limitation de 15% du nombre de faces publicitaires sur les abris aux abords des établissements accueillant des enfants.» Il assume ce con-

«C'est comme une rage de dents qui s'arrête, on l'oublie très vite.»

Eric Piolle maire EE-LV de Grenoble

trat: se passer de la redevance versée par le concessionnaire à la collectivité, 200 000 à 400 000 euros par an, et de la gratuité du mobilier urbain, financé par l'afficheur, aurait représenté l'équivalent de 5% du budget du syndicat. «On peut le regretter», assure le maire, mais pour faire mieux, «on doit avancer sur le mode de financement des transports publics»...

Taille réduite. En ce qui concerne la publicité sur le domaine privé, le vote en février 2020 par la métropole grenobloise d'un règlement local de publicité intercommunal (RLPI) a permis une avancée. Sur l'ensemble de l'agglomération, la taille maximale autorisée est désormais de 4 m². C'est la fin des fameux «4 par 3», y compris sur le territoire de Grenoble. La ville a pu en outre classer, grâce à ce RLPI, 89% de son territoire en zone interdite à la pub sur le domaine privé: elle ne reste possible que dans les zones d'activité et le long de certains axes, et doit être éteinte la nuit. Une partie des panneaux toujours en place va donc être démontée ou voir sa taille réduite: en 2022 pour les pubs devenues illégales et en 2026 pour les enseignes.

FRANÇOIS CARREL
Correspondant à Grenoble